

2. Examen : DNB

Rappel : pour être autorisés à composer, les candidats au DNB doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photographie ainsi que leur convocation avant chaque épreuve.

- La date de communication des résultats du DNB n'est pas connue à ce jour. Les élèves seront invités à se connecter à leur compte Cyclades avec les accès qui leur ont été communiqués. Les résultats seront affichés dès connaissance par l'établissement du côté du portail Rue Lascarribasses.

- Les diplômes (DNB et CFG) seront remis aux lauréats lors de la cérémonie républicaine de remise des diplômes au collège La Hourquie normalement le vendredi 28 novembre 2026 à partir de 17h30.

3. Affectations en lycée

Cette année, les résultats de l'affectation seront communiqués le mardi 30 juin dans l'après-midi (annoncés pour 14h30).

Suite aux résultats de l'affectation, les représentants légaux de l'élève devront confirmer l'inscription dans un délai déterminé au niveau académique sous peine de perdre le bénéfice de cette affectation. Les démarches d'inscription que doivent effectuer les représentants légaux de l'élève et le délai dans lequel celles-ci doivent être accomplies seront précisées dans les notifications d'affectation en ligne. Certains dossiers d'inscriptions seront à télécharger selon les établissements.

ATTENTION, c'est aux familles de procéder aux inscriptions en aucun cas le collège.

Il convient donc aux familles de se connecter sur téléservices (via Educonnect) le plus rapidement possible dans l'après-midi du 30 juin afin de prendre connaissance des résultats d'affectation et des modalités d'inscription des établissements. Les élèves n'ayant pu se connecter se présenteront le mercredi 01 juillet au matin au secrétariat afin que leur affectation leur soit distribuée.

- 1^{er} cas : l'élève est affecté, il doit s'inscrire suivant la procédure qui sera indiquée dans le dossier d'inscription qui lui sera proposé via les téléservices à l'adresse (ouvert le 30 juin à 14h30) : <https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s2>
- 2^{ème} cas : l'élève n'est pas affecté. Après une prise de rendez-vous dès le 01 juillet, le mardi 07 juillet après 14h00 et la consultation des places vacantes, les responsables et l'élève doivent impérativement venir au collège afin de saisir les nouveaux vœux. Les résultats du tour n°2 seront connus le mercredi 8 juillet 2026 à 18h.

En aucun cas l'élève ne doit partir en vacances sans avoir clos son inscription dans un autre établissement.

Tout élève non inscrit sera considéré comme démissionnaire et sa place sera proposée à un autre élève. Des dates et échéances opposables aux élèves et à leurs représentants légaux sont instaurées, il est impératif de les respecter pour confirmer l'inscription en lycée.

4. Autres informations

Le secrétariat du collège fermera au public le vendredi 10 juillet à 12h et ouvrira le mardi 25 août à 09h. La rentrée des élèves de 6^{ème} au collège aura lieu le mardi 01 septembre 2026 à 08h15. Les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} commenceront le mercredi 02 septembre 2026 à 8h15.